

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Charlène Gaillard
Identifiant annonce : 21771283 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7354404201

Rennes,
Le 22/01/2024

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée David SHAPIRO, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE THEIX - NOYALO COMMUNE NOUVELLE

le texte d'annonce légale ci-dessous :



MODIFICATION N°8 DE DROIT COMMUN DU PLU DE THEIX

Par arrêté n°2024/03 du 17 janvier 2024, le maire de la commune a décidé d'engager la modification de droit commun n°8 du PLU de Theix. Cette modification a pour objectifs d'

- Adapter l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) n°4 – Secteur de renouvellement urbain, rue des Sports
- Ajuster le règlement graphique afin de proposer un sous zonage unique pour ce secteur avec ses propres règles tout en réduisant le périmètre afin de restituer une partie à la zone naturelle (correspondant à une zone humide)
- Ajuster le règlement graphique et écrit dans sa désignation en cohérence avec les futurs projets d'aménagement prévus rue des Sports.

Le projet fera l'objet d'une enquête publique dont les dates et modalités seront déterminées ultérieurement

L'arrêté n°2024/03 du maire du 17/01/2024 est consultable en mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture au public et sur le site internet de la commune: <https://www.theix-noyalo.fr>

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce d'avis administratif paraîtra :

Date	Support	Département
Le 24 janvier 2024	Ouest-France (support papier)	56 - MORBIHAN



Obtenez une attestation électronique authentique
délivrée par l'APTE en scannant le QR Code ci-contre
url : <https://digitalisation.actulegales.fr/#!/aeQuOhQ53>

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex